

D 2022 09 05 042

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 9 Mai 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 3 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf mai, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, J. DIZERENS, A. BOUSSER, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, J. DAZIN, G. MASRARI, M. FOURNIER, M. GRENIER, M. GALLET, D. GANNE, Y. DUMAS, C. BIOLAY, Michèle GALLET, M. LAPTEVA, M. CHALENDAR

Absents excusés: J-M. PALINIEWICZ, F. KHIAR, A. HERRING, P. GUINOT, V. KRYK, C. TOWNSEND, H. GRANGE, Procurations : J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, F. KHIAR à G. MASRARI, H. GRANGE à M. CHALENDAR, P. GUINOT à J. DIZERENS, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, V. KRYK à O. GUICHARD

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative.

### **8. Finances – Demande de subvention auprès de l'État au titre de la DETR dans le cadre du dispositif des « équipements sportifs » pour le financement de l'aménagement du Parc des hérissons**

Pour faire suite à l'étude mandatée auprès du cabinet conseil Citadia sur l'aménagement d'aires de jeux sur la commune et dont les résultats ont été communiqués au conseil municipal dans le courant de l'année 2021, la commune a confié la maîtrise d'œuvre de ce projet au bureau d'étude LJM en mars dernier.

Les objectifs de ce projet sont de développer l'offre sportive de plein air par le biais d'un parcours de santé et des aménagements de type, skate parc, trampoline et plateforme de gymnastique douce (yoga). Ce projet met l'accent sur la préservation du lieu situé en milieu naturel avec une forte volonté de préserver l'environnement.

La demande de subvention s'inscrit dans la rubrique « Bâtiments publics » et « Equipements sportifs » de la DETR. La subvention susceptible d'être octroyée est comprise entre 20 et 50% du montant HT du projet avec un plafond de subvention fixé à 200 000 €.

Vu le budget de l'opération :

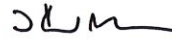
Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant H.T en €	Intitulé	Montant H.T. en €
Montant des travaux dédiés à l'aménagement du Parc des Hérissons	450 000 €	Dpt 01	67 500 €
		Etat (DETR)	200 000 €
		Autofinancement ou emprunt	182 500 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>450 000 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>450 000 €</b>

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention de 200 000€ auprès de l'Etat, dans le cadre de l'appel à projet de la DETR au titre de l'année 2022, pour l'aménagement du Parc des Hérissons

Fait à Ornex, le 13 mai 2022

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 13 mai 2022  
Affiché le : 13 mai 2022

Par délégation du Maire

**OLIVIER GUICHARD**

1<sup>er</sup> adjoint